

Journal de Roubaix

Cinquante-septième année — N° 366

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

MARDI 31 DÉCEMBRE 1912

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX : Les bureaux du Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURCOING : Les bureaux du Journal, rue Carnot, 33.
A BRUXELLES : Chez M. H. Verstraëte, rue de la Sablonnière, 10.
A PARIS : Chez M. H. Verstraëte, rue Saint-Jacques, 7.
Dans les agences de publicité.
Le numéro à Paris dans les bibliothèques des Gares et principales Kiosques

LE NUMÉRO
5
Continues

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS
SIX ou HUIT pages
BUREAUX & RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléph. 654 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240

LE NUMÉRO
5
Continues
TARIF D'ABONNEMENTS
France - France, le Nord et les Départements : Trois mois... 6 francs
Six mois... 11 francs
Un an... 20 francs
Les autres Départements et l'Étranger : le port en sus.
AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 26, RUE SERRAVALLO

UN NOUVEAU DELAI ACCORDÉ AUX TURCS

L'Élection Présidentielle et MM. Ribot et Poincaré. -- Un Cyclone à Madagascar

Notre Cavalerie

LA LOI DES CADRES LA DURÉE DU SERVICE

L'artillerie a eu, la première, sa loi des cadres qui est en application.
La loi des cadres de l'infanterie vient d'être votée à la fois par la Chambre et par le Sénat; le ministre de la guerre a l'intention de l'appliquer sans tarder en procédant, au moyen d'une promotion supplémentaire, à une première création d'emplois prévus. Il est bon de signaler toutefois, pour éviter des déceptions inutiles, que la loi n'atteindra son plein effet qu'en 1916 et que, pendant quatre ans, les promotions nécessaires devront s'échelonner pour éviter les poussées d'avancement par trop brusques.
La loi des cadres de la cavalerie, votée par la Chambre, n'a pas réussi à se faire inscrire à l'ordre du jour du Sénat avant la clôture de la session, mais tout fait prévoir que, dès les premiers jours de la rentrée, c'est-à-dire en janvier 1913, la Haute-Assemblée enregistrera la décision prise par les députés d'accord avec le gouvernement.
Ainsi l'œuvre se poursuit et, par son développement, affirme la liaison nécessaire qui existe entre les statuts organiques des trois armes combattantes.
La cavalerie méritait de fixer, à son tour, l'attention des pouvoirs publics, car la guerre balkanique vient de souligner une fois de plus la grande urgence des services qu'elle peut rendre au commandement; il est, en effet, démontré que l'insuffisance numérique de cette arme, selon l'organisation bulgare, s'est fait vivement sentir avant comme après les batailles, et qu'elle a, dans la poursuite, et qu'elle a, dans la poursuite, l'effort colossal exigé de l'infanterie dans toutes les actions.
Chez nous, une proportion meilleure permet de mieux répartir la besogne entre les armes; mais notre cavalerie s'accommode mal du service de deux ans et, sept ans après l'adoption de la loi de recrutement, il est obligé de dire que rien n'a été fait pour lui réaccorder l'ancienneté de la guerre. La nouvelle loi des cadres prévoit l'accroissement du nombre des chevaux — 64.660 au lieu de 61.027 — mais ce chiffre ne saurait être définitif, ce n'est qu'une amorce; la question des effectifs en cavaliers, liée à celle du temps de service dans l'arme, sera prochainement, suivant toute vraisemblance, l'objet de très importants débats.
Quand, au printemps dernier, lors de la discussion du budget de la guerre, un député courageux a posé la question du service de deux ans dans la cavalerie, il s'est vu répondre que la réponse de son collègue, le général Pédoya : « Les Allemands comprennent cette inégalité, nous la comprenons pas ! ». Voici un tableau qui prouve qu'il n'y a pas que les Allemands à avoir cette compréhension et qu'au contraire nous sommes presque seuls en Europe à ne l'avoir pas. Si on compare le temps de service imposé aux recrues de l'infanterie et de la cavalerie dans les quatorze armées européennes qui ont adopté le service de deux ans, pour le système des milices, on arrive aux constatations suivantes :

	Infanterie	Cavalerie
Allemagne	2 ans	3 ans
Autriche-Hongrie	3 ans	3 ans
Belgique (militaires)	15 mois	24 mois
Bulgarie	2 ans	3 ans
Danemark	185 jours	200 jours
France	2 ans	2 ans
Italie	2 ans	2 ans
Norvège	48 jours	102 jours
Pays-Bas	8 mois 1/2	18 mois
Portugal	15 semaines	30 semaines
Roumanie	2 ans	3 ans
Serbie	2 ans	2 ans
Suède	150 jours	200 jours
Suisse	65 jours	90 jours

Récapitulons. De ces quatorze pays européens adeptes du service à court terme, douze n'ont pas admis qu'un cavalier puisse être instruit en même temps qu'un fantassin. Il n'y a que l'Italie et la Grèce à marcher dans notre sillage.
Ce n'est pas que telle ou telle loi des cadres qui est, à l'heure actuelle, la question vitale pour la cavalerie. Le service de deux ans ruine cette arme, voilà ce qui est unanimement reconnu. Voter une loi des cadres avant d'arrêter cette destruction est donc faire mépris du grand principe de la vie : *Primum vivere, deinde philosophari*. Heureusement que l'écrit d'alarme est enfin entendu et qu'il a eu son écho jusque dans la Chambre de représentants la plus démocratique qui soit.
Dans un très énergique et très éloquent discours, M. Joseph Reinach n'a pas hésité à préconiser le retour du service de trois ans pour la cavalerie et a présenté un tableau saisissant de l'infériorité dans laquelle une erreur purement française ou à peu près — nous venons de le montrer — nous a placés en ce qui concerne une des trois armes dont le sort est lié. Le ministre de la guerre a d'ailleurs reconnu que le vote de la loi des cadres — nous examinerons à loisir celle-ci, qui d'ailleurs tire le meilleur profit possible de nos ressources actuelles — que ce vote, dis-je, laissait intacte la question des effectifs et n'est fait qu'à l'effet de déclarer que, le jour venu, le gouvernement demanderait au Parlement de voter les mesures indispensables, soit d'augmenter, soit de réduire le nombre, mais qu'il s'agit surtout de savoir si nos grades de la cavalerie, à qui on impose une tâche démesurée, continueront à être numérotés au-delà de toute limite raisonnable, et le dressage de nos jeunes chevaux continuera à être massacré, si, en hiver, nous continuerons à avoir sur la frontière des effectifs mobilisables de cavalerie lamentablement inférieurs à ceux des troupes allemandes de couverture!

MORT

M. de Kiderlen-Waechter

Les derniers moments du Secrétaire d'Etat. Sa carrière politique. Quel sera son successeur? — Les condoléances

BULLETIN

30 décembre.
Les Turcs ont obtenu un nouveau délai de deux jours. Les alliés ont demandé une réponse définitive leur soit faite.
M. Ribot a rendu sa visite à M. Poincaré. Le ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, M. de Kiderlen-Waechter, est mort d'une crise cardiaque.
L'aviateur Gilbert a battu tous les records de vitesse sur monoplane.
Un cyclone a dévasté la partie nord de l'île de Madagascar.
A la suite du drame du Perreux, M. Pirou, maître du Gentilly, a été arrêté.

CHOSSES & AUTRES

M. Fallières a passé la journée de dimanche à la chasse.
Deux ivrognes, titubant sur le boulevard de Belleville, passent devant un confiseur : « J'vais t'apôter, dit l'un, j'vais t'offrir tes étrennes en chocolat. A quoi les veux-tu! à la crème, pistache? »
« Non, à la pistache! »

L'Élection Présidentielle

L'ENTREVUE DE MM. RIBOT & POINCARÉ LA QUESTION DU DÉSISTEMENT

Paris, 30 décembre. — Nous lisons dans le Temps :
Nous avons vu M. Ribot, qui nous a confirmé que son entretien d'hier avec M. Poincaré, a été d'une parfaite cordialité. Rien des questions d'intérêt général ont été, nous a-t-il dit, abordées dans cette conversation. Il n'a pas été question cependant de ce qui pourrait être éventuellement l'un et l'autre des deux candidats après le premier tour de scrutin au Congrès du 17 janvier, chacun d'eux, a ajouté M. Ribot, conserve sa liberté d'action à cet égard, en se réservant d'examiner les moyens de faire dans les scrutins ultérieurs, l'union républicaine.

M. RIBOT CHEZ M. POINCARÉ

Paris, 30 décembre. — M. Ribot a rendu, ce soir, à M. Poincaré, président du Conseil, la visite « amicale », que celui-ci lui avait faite, hier. Aucune communication n'a été faite.
AU GROUPE SOCIALISTE
Paris, 30 décembre. — Le bureau du groupe socialiste de la Chambre a décidé que les élus socialistes se réuniraient, la veille de la rentrée, pour désigner un candidat à la présidence de la République. Les élus voteront au premier tour pour le candidat ainsi désigné. Ils se réuniront, entre les deux tours de scrutin pour étudier les diverses candidatures. Ils porteront leurs voix sur le candidat le moins chauvin et le plus résolu à faire voter la représentation proportionnelle.

UN BRUIT QUI COURT

Le ministère décidé à se retirer
Paris, 30 décembre. — Un ancien député de Paris, très répandu dans le monde politique, nous a dit tenir de source très sérieuse que le gouvernement actuel était résolu, quel que soit l'issue du Congrès, à ne pas rester au pouvoir.

La Conquête de l'Air

LE RECORD DE VITESSE
600 kilomètres en 5 heures 53 minutes
Etampes, 30 décembre. — Sur l'aérodrome d'Etampes, l'aviateur Gilbert a battu les records de vitesse des 500 et des 600 kilomètres. Il a effectué les 600 kilomètres en 5 heures 53 minutes.

CHUTE D'UN AVION MILITAIRE

Saint-Germain, 30 décembre. — Un aéroplane militaire se rendant de Compiègne à Versailles, et monté par deux soldats du génie, le sapeur Duménil et le sapeur Ménard, a dû atterrir presque en chute, non loin de Saint-Germain. La descente avait été si rapide que, dans la ville, le bruit s'était répandu que les deux aviateurs étaient tués. Ceux-ci n'avaient heureusement aucune blessure, et après avoir réparé sur place leur appareil, ont repris leur vol.

UN BALLON FRANÇAIS EN ALLEMAGNE

Berlin, 30 décembre. — Un ballon parti de Paris, monté par deux Français, a atterri, hier, près de Hanovre. Les aéroplanes ont été laissés en liberté ce matin, après les formalités d'usage.

MORT

M. de Kiderlen-Waechter

Les derniers moments du Secrétaire d'Etat. Sa carrière politique. Quel sera son successeur? — Les condoléances

BULLETIN

Stuttgart, 30 décembre. — M. de Kiderlen-Waechter, secrétaire d'Etat à l'Office impérial des Affaires étrangères allemand, qui avait passé, comme tous les ans, les fêtes de Noël



M. DE KIDERLEN-WAECHTER

auprès de sa sœur, la baronne de Von Gemmingen, à Stuttgart, est mort subitement, ce matin à 7 h. 50.

LES DERNIERS MOMENTS

M. de Kiderlen était, vendredi, chez des amis. Il fut atteint d'une légère syncope au cœur. Le médecin de la Cour, le docteur Gussmann, le fit transporter immédiatement dans le couloir de la nuit à l'hôtel de la baronne de Gemmingen. On appela le docteur Gussmann, le professeur Krel. M. de Kiderlen resta souffrant, le samedi et le dimanche.

Dans la nuit de dimanche à lundi, à quatre heures du matin, il fut pris d'une nouvelle crise au cœur qui provoqua la mort, après quatre heures d'agonie.

LES OBSEQUES

Les obsèques auront lieu, à 3 heures au cimetière de Stuttgart. Le chancelier de l'Empire, le sous-secrétaire d'Etat Whanschaff, y assisteront.

LA CARRIERE POLITIQUE DE M. DE KIDERLEN

Né à Stuttgart, en 1852, il était entré au ministère des Affaires étrangères en 1875. De 1881 à 1884, il fut secrétaire à l'ambassade de Saint-Petersbourg; de 1884 à 1886, à l'ambassade de Paris, en la même qualité. Puis, il fut deux ans conseiller à Constantinople.

En 1888, il rentra à Berlin, pour remplir à l'Office des Affaires étrangères, les fonctions de conseiller-rapporteur. Par ses fonctions, il fut appelé à accompagner l'empereur dans plusieurs de ses voyages. Ce fut là l'origine d'une faveur que des influences ennemies surent détourner, un instant, de ce diplomate d'avenir.
Successivement, il fut envoyé à Hambourg, en 1894, comme représentant de la Prusse auprès des villes hansatiques; en 1895, à Copenhague; en 1900, à Bucarest.

M. DE KIDERLEN S'Y FIT CÉLÈBRE

M. de Kiderlen s'y fit cette réputation de diplomate à la fois habile et hardi et sans ménagement dans ses procédés, réputation qu'il a cultivée et soutenue par la suite avec des succès divers et qui le désignaient à l'attention et à la popularité dans les milieux où l'on attend d'un diplomate allemand la manière forte, l'autorité bismarckienne.

M. de Kiderlen avait complété sa préparation à la grande politique en suppléant à diverses reprises, à Constantinople, l'ambassadeur M. de Marschall, notamment quand celui-ci alla siéger pour l'Allemagne à la Conférence de La Haye.

LES HOMMES DU JOUR

M. CAMILLE SAINT-SAËNS

On affirme dans les milieux officiels, que M. Camille Saint-Saëns sera promu grand-croix de la Légion d'honneur, lors de la promotion de janvier prochain.

LE SUCCESSEUR PROBABLE

Les gazettes de midi commencent déjà le jeu des combinaisons auquel donne lieu la désignation du successeur de M. de Kiderlen. Parmi les noms cités signalement le baron de Vangenheim, ambassadeur d'Allemagne, à Constantinople; le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington et M. Zimmermann, sous-secrétaire d'Etat, à l'Office des Affaires étrangères de l'Empire.

LES CONDOLÉANCES DE GUILLAUME II

Dans le télégramme adressé par l'empereur Guillaume à la sœur de M. de Kiderlen-Waechter, on lit : « On regrette la mort d'un des hommes les plus éminents, dont il restait encore tant à attendre pour le bien de l'Empire. »

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Le plus grand secret est gardé, dans les cercles officiels, au sujet de ces instructions. On dit, cependant, que celles-ci portent que la possession du vilayet d'Andrinople, étant indispensable pour la défense de Constantinople, la Porte est obligée d'insister sur ce point. Si la Bulgarie cède, la Turquie serait prête à lui accorder des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.

LA SÉANCE DU 30

Londres, 30 décembre. — La Conférence de la Paix s'est réunie aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi, au Palais Saint-James. Elle s'est terminée à cinq heures. M. Danef présidait. Les Turcs ont demandé d'abord que l'on s'adressât aux puissances pour obtenir leur médiation. Les alliés ont refusé et alors les Turcs ont déclaré que leurs télégrammes étaient arrivés brouillés, qu'ils n'avaient pu les déchiffrer et qu'il leur était impossible de négocier.

LE COMPTE-RENDU OFFICIEL DE LA SÉANCE

Voici le compte-rendu officiel de la séance. La séance de la Conférence de la paix a eu lieu sous la présidence de M. Danef. Les dé-

Les Turcs obtiennent un nouveau délai

Les alliés demandent une réponse définitive par mercredi 1^{er} janvier

LES ARMEMENTS AUTRICHIENS INQUIÈTENT L'ITALIE

LES COMBATS AUTOUR DE JANINA

LA SITUATION

Paris, 30 décembre. — Nous avons énuméré les contre-propositions qu'oppose la Turquie aux propositions des alliés balkaniques. Les uns demandaient tout; l'autre refuse tout. Il faudrait, s'il s'agissait d'un débat entre Occidentaux, conclure que l'entente est absolument impossible. Mais, dans une discussion où des Ottomans interviennent, on ne doit jamais parler de rupture avant qu'elle se soit effectivement produite : la diplomatie orientale a tant de ressources de la dernière heure.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Le plus grand secret est gardé, dans les cercles officiels, au sujet de ces instructions. On dit, cependant, que celles-ci portent que la possession du vilayet d'Andrinople, étant indispensable pour la défense de Constantinople, la Porte est obligée d'insister sur ce point. Si la Bulgarie cède, la Turquie serait prête à lui accorder des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

Les Turcs obtiennent un nouveau délai

Les alliés demandent une réponse définitive par mercredi 1^{er} janvier

LES ARMEMENTS AUTRICHIENS INQUIÈTENT L'ITALIE

LES COMBATS AUTOUR DE JANINA

LA SITUATION

Paris, 30 décembre. — Nous avons énuméré les contre-propositions qu'oppose la Turquie aux propositions des alliés balkaniques. Les uns demandaient tout; l'autre refuse tout. Il faudrait, s'il s'agissait d'un débat entre Occidentaux, conclure que l'entente est absolument impossible. Mais, dans une discussion où des Ottomans interviennent, on ne doit jamais parler de rupture avant qu'elle se soit effectivement produite : la diplomatie orientale a tant de ressources de la dernière heure.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Le plus grand secret est gardé, dans les cercles officiels, au sujet de ces instructions. On dit, cependant, que celles-ci portent que la possession du vilayet d'Andrinople, étant indispensable pour la défense de Constantinople, la Porte est obligée d'insister sur ce point. Si la Bulgarie cède, la Turquie serait prête à lui accorder des compensations dans le territoire situé à l'ouest du vilayet d'Andrinople.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.

LES NOUVELLES INSTRUCTIONS DES DÉLÉGUÉS TURCS

Constantinople, 30 décembre. — Après une longue discussion, le Conseil des ministres a arrêté de nouvelles instructions, qui ont été télégraphiées, cette nuit, aux plénipotentiaires turcs à Londres.